

Espace Départemental des Sports-CDRML VB 28 rue Julien 69003 LYON 06 50 78 18 56 - 06 89 24 12 05 http://www.volleyrhone.fr comite69@volleyrhone.fr

Destinataires : responsables d'équipes compet'lib

Meyzieu le 06/10/2020

Mesdames, Messieurs,

Cette saison 48 équipes sont engagées dans le championnat compet'lib. Les équipes sont donc réparties dans 7 niveaux différents comme la saison dernière.

Au vu des incertitudes qui existent et qui risquent de nous poursuivre tout au long de la saison, la proposition suivante a été faite et acceptée par les représentants de clubs présents à la réunion de rentrée qui s'est déroulée le jeudi 24/09/2020 à Décines :

Les gymnases des clubs de la métropole de Lyon étant fermés pour une durée minimum de 15 jours depuis le 26/09, la première journée de championnat est repoussée à la semaine du 02/11 (après les vacances de la toussaint) au lieu de celle du 12/10.

Un calendrier plus aéré et avec plus de journées de report possibles que d'habitude a été établi.

La dernière journée de championnat a été programmée à la semaine du lundi 26/04/20 pour toutes les poules, excepté pour le niveau élite qui n'est composé que de 6 équipes et dont la dernière journée a été programmée à la semaine du 5/04/20.

La date limite pour jouer les rencontres sera déterminée par l'évolution des conditions sanitaires.

Ceci implique que <u>La phase 4X4/6X6 qui devait se dérouler d'avril à juin est annulée.</u> Toutefois, si après la journée de championnat prévue juste avant les vacances de Pâques, il s'avère que les périodes de fermeture de gymnases et que les reports COVID n'auront pas trop nuit au bon déroulement du championnat, n'engendrant que peu de reports, nous étudierons la possibilité de proposer un mini-championnat 4X4 à partir de mai où il sera proposé 4 à 5 matchs par équipe.

LICENCES

<u>Les clubs non fédéraux</u> adresseront leurs <u>demandes de licences</u> au groupement sportif 69 (même adresse que le comité du Rhône) accompagnées <u>du règlement</u> (42,5 € X nbre de licenciés), <u>du formulaire individuel de demande de licence</u> et pour_les créations, <u>des certificats médicaux</u>, <u>d'une photo d'identité</u> et <u>d'une copie de pièce d'identité</u>.

Chaque licencié d'un club non fédéral sera donc licencié sous le groupement sportif 69. Ceci évitera au club de payer une adhésion à la FFVB.

<u>Les clubs fédéraux</u> adresseront leurs demandes de licences auprès de la LRAVB comme pour les autres licenciés en faisant attention de bien cocher la case « competlib ».

<u>Pour tous les clubs</u>: Veuillez veiller à ce que vos joueur(se)s soient tous licenciés. N'oubliez pas qu'en cas d'accident d'un joueur non licencié, votre responsabilité pourrait être engagée.

Attention: Seules les licences joueur « compet'lib » ou « option VB », sont autorisées pour jouer dans le championnat compet'lib.

REGLEMENT:

Vous pourrez trouver tous les points de règlement dans le BDI, qui sera prochainement téléchargeable sur le site du comité du Rhône de volley dans la rubrique « téléchargement/Règlement ».

Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs sur les points de règlement concernant :

- <u>La composition des équipes</u> : La liste des joueurs de chaque équipe devra être validée par le comité du Rhône de volley.
- <u>La Transmission des résultats</u>: Les responsables d'équipes ont la possibilité de saisir directement leurs résultats sur Internet, un code vous sera communiqué pour le faire. Seule l'équipe recevante peut saisir le résultat.

Les feuilles de matches doivent être adressées, par voie postale ou mail au comité du Rhône métropole de Lyon ou téléchargées directement sur le site FFVB une fois le score saisi en ligne, dans un délai maximum de 5 jours passés la rencontre par l'équipe recevante_sous peine de sanction sportive. (points défalqués au classement).

-<u>Les mouvements des joueurs</u> qui sont limités d'une équipe à une autre.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE SAISON!

La commission sportive.